

EN CLAIR



# Réserver une salle municipale

**Que vous soyez Villenogarenois ou résident d'une autre commune, particulier ou professionnel, vous pouvez réserver l'une des salles ou structure de la Municipalité : salle des Fêtes, André-Malraux, Jupiter et Neptune de la Fosse-aux-Astres et même le chalet du Mont-Saxonnex en Haute-Savoie !  
La procédure se déroule exclusivement en ligne, sur [villeneuve92.com](http://villeneuve92.com).**

1



Connectez-vous au **site de la Ville** [villeneuve92.com](http://villeneuve92.com) et cliquez sur l'onglet « **Je Veux/Toutes les démarches** », puis location de salle pour rejoindre la plateforme de réservation *Mariloo*.

2



Sélectionnez la **salle ou la structure** qui vous intéresse à l'aide du menu déroulant. Cliquez sur la photo pour avoir plus d'informations sur les lieux.

3



Remplissez les différents champs : particulier, entreprise ou association, nature de l'événement, nombre de participants, date et description de l'événement, puis suivez la procédure indiquée à l'écran jusqu'à « **Envoyer ma demande** ».

4

loading...



Le service des Manifestations de la Ville de Villeneuve-la-Garenne étudie ensuite votre demande et **vous envoie une notification par mail** lorsqu'il vous aura répondu.

5

Une fois la demande approuvée, vous pouvez signer le contrat de location en ligne et procéder au paiement. **Votre demande de réservation est alors validée.**

